

Lettre à destination des Anciens de l'IDPA – rédigée par les étudiants de l'IDPA

Qui sommes-nous : L'Association de l'IDPA représente les étudiants de l'Institut de Droit Public des Affaires, formation gérée en partenariat par l'Ecole du Barreau de Paris et la Faculté Jean Monnet – Paris XI. Les étudiants de l'IDPA sont des élèves avocats désireux de bâtir une carrière autour des spécialités du droit public.

Que sont-ils devenus ?

Portrait d'Audrey Lebeau, Avocate sénior au cabinet Adden, promotion 2008



Qu'est-ce que l'IDPA a représenté pour vous ?

Si le fait d'avoir étudié à l'IDPA gage d'une très bonne formation en droit public, j'en ressors aussi forte d'un excellent réseau et de véritables amis. N'étant pas parisienne d'origine, l'IDPA a été un repère à mon arrivée, j'ai pu compter sur l'entraide entre étudiants, pendant l'année d'étude et au-delà, dans ma recherche de stage et de collaboration. Sept ans après, nous nous retrouvons encore régulièrement, à la fois pour échanger sur nos dossiers, notre carrière, mais aussi sur des sujets qui dépassent largement le cadre professionnel.

La dimension humaine est importante pour moi, et j'ai trouvé dans le cabinet AdDen un véritable prolongement de l'IDPA, le cabinet comptant beaucoup d'anciens IDPistes, qui travaillent ensemble dans une ambiance très agréable, la bonne humeur étant d'ailleurs l'un des critères de recrutement !

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre parcours ?

Juste avant d'intégrer l'IDPA, je vivais à Lyon. J'ai étudié à l'université Jean Moulin Lyon 3, où j'ai obtenu un DESS Droit des affaires - gestion publique (dépendant de l'IDEA Lyon), puis j'ai présenté le CRPFA et suis donc venue à Paris pour intégrer l'EFB et l'IDPA en 2007. A l'époque, la formation à l'IDPA exigeait encore d'effectuer l'intégralité des stages (alternance, PPI et stage final) dans un cabinet d'avocats. J'ai bénéficié d'une dérogation pour faire mon stage en tant qu'assistante de justice à la Cour administrative d'appel de Lyon. En parallèle, j'assistais aux cours de l'IDPA sur Paris, le TGV Paris-Lyon n'avait donc plus aucun secret pour moi ! Puis j'ai effectué mon stage final au sein du cabinet AdDen avocats, expert en droit de l'urbanisme et de l'aménagement, droit de l'urbanisme commercial, droit de l'environnement et droit des contrats publics. Recrutée comme collaboratrice en 2008, j'y suis toujours actuellement ! A l'époque, le cabinet avait seulement trois ans d'existence, et comptait moins de dix avocats, tous en droit public. Une telle structure jeune, très dynamique et en plein développement correspondait parfaitement à mes attentes. J'ai pu apprendre de nombreuses facettes du métier, dont font partie les tâches plus administratives qui sont indispensables pour être autonome dans cette profession, mais également (et surtout !) développer une expertise en droit de l'urbanisme et de l'urbanisme commercial aux côtés d'Elsa Sacksick et de Laurent Férygnac.

Le cabinet vient de fêter ses dix ans d'existence et est désormais composé d'une vingtaine d'avocats, avec un cabinet à Paris, à Bordeaux et à Versailles. Un nouveau cabinet ouvrira l'an prochain à Marseille. La dynamique des débuts est donc toujours bien présente.

Quels conseils pouvez-vous donner aux étudiants de l'IDPA ?

Le stage final est un moment clé dans votre formation, car il fait le lien avec le démarrage de votre vie professionnelle. Soyez concentrés et rigoureux, le stage final peut donner lieu à un contrat de collaboration. En effet, tout stagiaire fait partie intégrante de l'équipe d'un cabinet. A ce titre, vous devez vous sentir investi, à l'instar des collaborateurs, et traiter les dossiers comme s'ils étaient les vôtres et qu'il s'agissait de vos propres clients. L'équilibre entre le temps passé à la recherche et au développement d'une expertise juridique naissante, la gestion des délais et des attentes du client, l'adaptation de votre travail à ses besoins et à ses contraintes opérationnelles sera un long apprentissage que le cabinet dans lequel vous serez, tant en stage qu'en début de collaboration, vous aidera à trouver (la formation universitaire ne nous préparant pas à cela). Mais, à mon sens, il importe également de rester soi-même (ça aide à descendre en pression !) et bien évidemment d'être entouré en restant en contact avec vos camarades de promotion. Cela permet d'échanger des informations précieuses, surtout lors du stage et des premières années d'exercice, période au cours de laquelle on se pose beaucoup de questions. Ces années sont très intenses, on apprend tous les jours, on découvre de nouvelles matières. Le réseau IDPA est véritable atout pendant cette période, alors profitez-en !